

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Danielle ALLET-ZWISSIG

Pages de l'histoire de nos collèges

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1994, tome 89a, p. 62-68

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# *Pages de l'histoire de nos collèges*

**Benjamin Roduit**

***Les Collèges valaisans de 1870 à 1925,***

***Tradition ou modernisation,***

***Mémoires et Documents***

***publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande,***

***quatrième série, tome I, Lausanne, 1993***

***(diffusion Monographie, Sierre).***

*Recension de Danielle Allet-Zwissig*

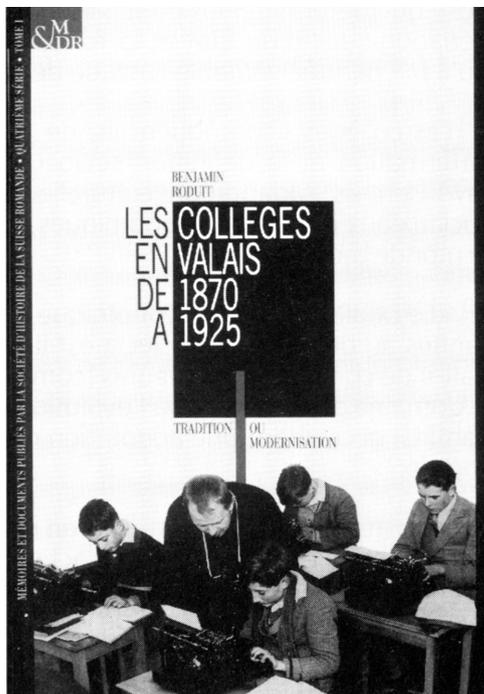
La très intéressante étude de Benjamin Roduit sur *Les Collèges valaisans de 1870 à 1925, Tradition ou modernisation*, pourrait être comparée, dans son élaboration, à la structure d'un pont.

Deux piliers jalonnent l'ouvrage: la loi sur l'instruction publique de 1873 et la loi sur l'enseignement secondaire de 1910. Quant à la date limite de 1925, elle voit à la fois la promulgation de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité par le Conseil fédéral et le départ du chef du DIP cantonal, Joseph Burgener, principal artisan de la loi de 1910.

Les deux piliers de 1873 et 1910 sont analysés par coupes longitudinales permettant l'étude des strates successives (ainsi la vue rétrospective des collèges de 1805 à 1873 ou le processus de modernisation de 1875 à 1910), à partir des ancrages souterrains dans le passé, puis en suivant le développement des étages supérieurs jusqu'au tablier du pont. A partir de là, l'auteur nous emmène sur une travée nous faisant découvrir, entre des balises précises et jusqu'au pilier suivant, le développement et l'évolution des collèges. Du pont, la vue plonge sur le

paysage économique, social, culturel, politique et idéologique du canton tant il est vrai que «l'évolution de l'école est révélatrice des mutations de la politique, de l'économie, des mentalités». Et ainsi de suite, d'un pilier à l'autre. La problématique est ainsi «liée d'une part à l'organisation des collèges, examinés à travers deux états sanctionnés par des actes législatifs (1873 et 1910), et d'autre part à leur évolution observée durant la période définie».

Au terme du trajet, le lecteur bénéficie, par le recul désirable, d'une vue d'ensemble extérieure du pont lui donnant la possibilité de comparer les points de départ et d'arrivée, les structures des divers piliers, les variations du paysage environnant. La traversée de l'ouvrage se fait très agréablement, par la variété et la mobilité des points de vue, l'illustration des textes au moyen d'exemples précis, concrets, vivants et de schémas et graphiques parlants. Quel plaisir aussi de lire une langue à la fois rigoureuse, claire et fluide !



L'approche du sujet est «celle d'une histoire sociale et quantitative» et le résultat dépasse de loin la simple enquête ou chronique des Gymnases classiques et Lycées de Sion, Brigue et Saint-Maurice et du Collège industriel (ou École industrielle supérieure) de Sion, objets de l'étude, bien qu'une multitude de données soient fournies sur ces établissements: financement, contrôle, règlements, internats, matières d'études, programmes, idéal et valeurs (avec la primauté accordée à une formation d'humanités, classique, sans but utilitaire, pourvoyeuse d'hommes d'Eglise, de loi et de pouvoir politique), examens, sociétés d'étudiants (jusqu'à «la création d'un journal pour les collégiens et les anciens, Les Echos de Saint-Maurice, [qui] renforce le travail en profondeur exercé par ces sociétés dans la formation de jeunes hommes de caractère habitués à s'exprimer, à répliquer, à dissenter sur les bases réelles de la société»), activités diverses, recrutement, effectifs, origine, traitement, organisation et influence du corps professoral, origines géographiques et socio-

professionnelles, effectifs, cursus scolaire et choix des carrières des élèves, e t c. La masse de renseignements précis disséminés dans le texte, les notes de référence, les annexes, les tableaux ainsi que l'apport d'une —cieuse bibliographie pourraient déjà suffire au contentement du lecteur. Mais, s'il est vrai que le rôle de l'historien est de poser des questions, alors Benjamin Roduit nous comble et l'on touche ici à l'aspect le plus séduisant et le plus intéressant de l'ouvrage, car son auteur se propose de «déterminer les multiples interactions entre les choix politico-pédagogiques d'un Etat et la fonction immanente des collèges», ce qu'il fait par une véritable cascade de questions.

Les collèges «contribuent-ils, de 1870 à 1925, à la reproduction, l'affirmation et la définition socioculturelle des élites valaisannes et favorisent-ils l'adaptation culturelle et professionnelle des groupes sociaux aux mutations économiques du Valais lors de son entrée dans le monde moderne?»

«Le bouleversement économique, social et culturel des élites valaisannes au début du XX<sup>e</sup> siècle est-il issu des collèges eux-mêmes ou naît-il de conditions extérieures [comme les ingérences fédérales dans le domaine des collèges, ou l'évolution conjoncturelle avec ses crises et conflits] nécessitant une adaptation culturelle homogène des groupes sociaux?»

Le système éducatif n'est-il qu'un reflet neutre et indifférent des hiérarchies sociales ou entretient-il activement supériorités et privilèges? Comment poussées novatrices et mécanismes de résistance se sont-ils confrontés et quels systèmes de valeurs ou modèles de société, conviction, obstacles ou préjugés la «modernisation» a-t-elle affrontés? Quels débats et intérêts (comme autonomie cantonale ou ingérences de la Confédération, centralisation ou décentralisation des établissements, culture classique ou culture technique) se sont manifestés?

«La loi de 1873 a-t-elle contribué à l'établissement d'un type d'enseignement secondaire supérieur conforme aux aspirations et aux besoins de l'Etat et des classes supérieures?»

La loi de 1910 aura-t-elle «réussi à consacrer un type d'instruction secondaire supérieure adaptée aux nouvelles exigences économiques du canton et productrice d'une nouvelle élite culturelle et professionnelle?»

Autant de questions, autant de réponses qui permettent à Benjamin Roduit d'apporter une lumière bienvenue sur un passé qui n'en finit pas d'être notre présent.

## **Quelques extraits concernant le collège de Saint-Maurice**

*choisis par Benjamin Roduit*

La complémentarité du pensionnat et du collège de l'Abbaye de Saint-Maurice constitue certainement la forme de réussite scolaire la plus complète. En 1877 déjà, le Conseil d'Etat relève dans son rapport la grande proportion d'élèves internes au collège de Saint-Maurice vis-à-vis des deux autres établissements. Si le nombre est à relativiser par rapport au nombre total d'élèves dans chaque collège et à leur origine, il convient d'en attribuer le succès à l'organisation exemplaire de l'internat de l'Abbaye: «Saint-Maurice, à lui seul, a plus d'élèves que les deux autres collèges. La réputation de l'Abbaye, le fait que Saint-Maurice possède un pensionnat où les élèves sont surveillés et dirigés, le fait aussi que MM. les professeurs, tous religieux, se consacrent de cœur et d'âme à leur besogne, voilà la cause de l'affluence des sujets<sup>1</sup>.»

Les efforts d'éducation chrétienne mêlés aux progrès de l'instruction secondaire, voilà la recette de la puissance et de la renommée du collège de Saint-Maurice. Dans un climat familial de dévouement, de

prévenance, d'affection, l'enfant apprend à devenir un adulte chrétien. Même si l'épreuve de l'internat est pénible et les mœurs entre élèves parfois rudes, le pensionnat répond aux exigences de garanties idéologiques formulées par les familles. Par sa séparation d'avec le monde, établi dans l'enceinte même de l'Abbaye, l'internat joue un rôle primordial de clôture, de censure en vue de préserver l'enfant des influences extérieures pernicieuses: le mal vient toujours du dehors. En 1908, le rapport du Conseil d'Etat cite un extrait du compte-rendu annuel du préfet de Courten: «Le gros souci des parents n'est pas tant à l'heure présente où abondent les maisons d'éducation du dernier goût, où les distances sont supprimées par la rapidité des communications, de trouver un collège, mais bien près du collège, pour le temps des études de leurs enfants, un abri sûr où il y aura d'autres eux-mêmes dans la personne de maîtres dévoués, pour veiller maternellement sur ces santés si délicates à l'époque de la croissance, pour aiguillonner sans cesse ces jeunes gens au travail - la paresse reste le péché mignon de la gent écolière - et surtout pour les préserver de la contagion malsaine qui les guette à tous les angles de rue et les rendre vertueux et virils.»

Cette apologie du pensionnat situe précisément cette fonction de moule uniforme que doit revêtir l'institution. Les prospectus du pensionnat rattachés chaque année, depuis

<sup>1</sup> REC, 1902, pp. 23-24; citation du préfet des études, l'abbé Nantermod.

1877, au rapport du collège nous présente le rythme effréné de travail, de surveillance («la surveillance s'étend à tous les lieux et à tous les instants»), de sanctions. L'élève peut ainsi recevoir en toute harmonie l'éducation morale puis intellectuelle et physique que s'efforce de lui inculquer les chanoines. «Piété - Ordre - Travail», le préambule du nouveau prospectus du pensionnat, dès 1899, résume à lui seul les longues descriptions concernant le but de l'établissement, son organisation, ses principes d'éducation. Réglée entre le dortoir, le réfectoire, la salle d'étude et la classe, la vie de l'interne est confinée dans un univers dont seules quelques sorties ou correspondances avec des membres de sa famille et de rares vacances contribuent à rompre l'unité. Les nouvelles du dehors parviennent péniblement à la cour de récréation, lieu de rencontre avec les externes, ces «oiseaux de passage» entre l'école, la rue, la ville et la famille, ces perturbateurs qui échappent au contrôle de l'institut et introduisent les mauvaises pensées dans le collège<sup>2</sup>.

### *Les sociétés d'étudiants*

A l'aspect moins scolaire et plus souple mais visant un but tout aussi élevé, les sociétés d'étudiants, particulièrement actives à Saint-Maurice, donnent l'occasion aux élèves de se réunir et de former leur plume et leur



*L'Internat du Collège en 1994:  
la réfection de la toiture*

talent oratoire, à l'étude des grandes questions religieuses et sociales, sous l'impulsion et les conseils de professeurs motivés. Dans l'établissement agaonais, une association religieuse, la Congrégation de la Sainte Vierge, dont le but est «d'initier ses membres à une piété intense et de leur inculquer tout particulièrement une dévotion très vive envers la Mère de Dieu», côtoie des sociétés à vocations intellectuelles et artistiques telles que l'Emulation, le Cercle d'études sociales et l'Agaunia. Cette dernière, fondée en 1859 et affiliée à la Société des Etudiants Suisses, a

<sup>2</sup> pp. 86-87.

pour but essentiel le développement de la vertu, de la science, de l'amitié. Regroupée autour de quelques personnalités bien affirmées, pépinière de membres éminents du clergé ainsi que d'hommes politiques remarquables dans les différents pouvoirs, la société voit le nombre de ses adhérents augmenter au fil des ans. Organisant des séances bimensuelles où se succèdent conférences, critiques, improvisations, déclamations sur les sujets les plus variés, cette œuvre se présente comme: «une école d'éloquence pratique, une formation de conférenciers, un arsenal où se fourbissent les armes pour les luttes de l'avenir».

La création d'un journal pour les collégiens et les anciens, Les Echos de Saint-Maurice, renforce le travail en profondeur exercé par ces sociétés dans la formation des jeunes hommes de caractère habitués à s'exprimer, à répliquer, à disserter sur les bases réelles de la société.

### *Distribution des prix et représentations théâtrales*

Les distributions des prix de fin d'année, héritage des fastueuses cérémonies jésuites, contribuent également, dans une ambiance de grande fête ponctuée de parties musicales, de harangues, de lectures de palmarès, à dévoiler les buts d'un enseignement secondaire dans la

perspective d'une culture gratuite et désintéressée où règnent les lettres. Un peu plus discret en cette fin de siècle, le cérémonial conserve cependant ses caractères de solennité et de publicité.

Le chef du DIP, Laurent Rey, décrit dans ses souvenirs de collège à Saint-Maurice le déroulement de ce point culminant de l'année scolaire. La remise des prix a lieu après la représentation théâtrale dans la salle de théâtre du collège. Puis un grand cortège d'étudiants costumés, emmené par la fanfare, défile dans la Grand'Rue et regagne la cour où sont distribués les catalogues. Les discours constituent les points forts de la manifestation. Eloge d'une branche d'études, justification et défenses des humanités classiques, apologie de la vie au collège, étalage de préoccupations pédagogiques, quelques prudentes allusions politiques, voilà l'essentiel des thèmes évoqués au cours de ces homélies dont la dernière, celle du préfet à l'attention des élèves quittant le collège, se prolonge en ultimes conseils marquant le passage définitif du monde scolaire à la réalité sociale<sup>3</sup>.

L'Abbaye de Saint-Maurice indique elle-même le but et l'idée directrice de son enseignement: préparer l'étudiant à Dieu par l'enseignement, l'élever au plus haut sens du terme, dans une maison paternelle.

<sup>3</sup> pp. 102-103.

Cette optique impose de contrôler l'esprit des élèves et, plus particulièrement, celui du corps professoral, modèle d'union dans la charité, source pour l'édification des étudiants. Au cours de séances du chapitre, l'Abbé met en garde contre les esprits trop critiques: «Au sujet des conversations, Sa Grandeur trouve qu'on en cherche trop la matière dans les menues nouvelles du jour, alors qu'il y aurait les matières dans les sujets religieux et les différentes branches de l'enseignement. Il prie MM. les professeurs de prendre tous les moyens possibles pour former l'instruction religieuse des étudiants<sup>4</sup>.» Est-ce à dire que l'enseignement secondaire supérieur en Valais, à l'image du collège de Saint-Maurice, est délaissé par l'Etat au profit d'un clergé soucieux de dispenser une seule formation religieuse?<sup>5</sup>

Enfin nous ne pouvons analyser cet affermissement de l'idéal classique sans relever une fois de plus le rôle primordial de la religion dont la liste exhaustive des activités dans le cadre du collège de Saint-Maurice nous est livrée par le préfet lui-même, le Chanoine Rageth: deux heures hebdomadaires de cours, offices dominicaux à l'Abbaye obligatoires, homélies insistant sur la nécessité de la communion fréquente, retraite annuelle de trois jours, *schola cantorum* (chant grégorien) et chœur mixte pour solenniser les offices, *Congrégation des enfants de Marie*, grandes manifestations religieuses (jubilé, prises d'habit, etc.). Et les résultats sont probants puisque de 1922 à 1928, sur 39 entrées au noviciat de l'Abbaye, 30 proviennent du collège<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Protocole des séances du Vénérable Chapitre, 21 février 1906.

<sup>5</sup> p. 75.

<sup>6</sup> p. 243.